

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2011 A 20H30 EN MAIRIE</p>
--

Le Conseil Municipal se réunit en séance ordinaire sous la présidence du Maire, M. Rémi REGNAULT.

Le Conseil Municipal a été convoqué par courrier en date du 11 juillet 2011.

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents : 9 ; Représentés : 3 ; Votants : 12.

Présents : Mme Raymonde DUJARDIN, M. Jean-Pierre PAINGT, Mmes Sylvie D'HEROUVILLE, Rachel SAINT-CLAIR, MM. Alain DEPEZEVILLE, Jacques ROUSSEL, Jean-Pierre HERVIEU, Daniel LOQUET.

Procurations : M. Gérard LESAGE (excusé) à M. Jean-Pierre PAINGT ;
M. Yves TURPIN (excusé) à M. Rémi REGNAULT ;
M. Jean-Pierre FAGNEN (excusé) à M. Jacques ROUSSEL.

Absent excusé : M. Dominique SIVERT.

Absents : MM. Damien MOULIN et Gatien ROHEE.

Secrétaire de séance : M. Rémi REGNAULT.

Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal en date du 1er juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Réforme territoriale : décision d'un rapprochement de TRIBEHOU vers la Communauté de
- Communes de CARENTAN ;
- Espace de loisirs Louis DARTHENAY ;
- Questions diverses.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, que soit ajouté à l'ordre du jour le schéma départemental de coopération intercommunale concernant le Syndicat d'Electrification Saint-Lô Nord-Ouest.

**I) REFORME TERRITORIALE : DECISION D'UN RAPPROCHEMENT.
DE TRIBEHOU VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CARENTAN.**

Après en avoir délibéré et après vote à main levée, le Conseil Municipal décide de s'en tenir au projet proposé par Monsieur le Préfet de rejoindre la Communauté de Communes de CARENTAN :

Rapprochement de CARENTAN :

CONTRE : 2
ABSTENTIONS : 2
FAVORABLES : 8

II) ESPACE DE LOISIRS LOUIS DARTHENAY.

Monsieur Jean-Pierre HERVIEU a proposé, lors d'une précédente réunion, de nommer l'ancien terrain de sports cadastré en section D n° 94, « espace de loisirs Louis DARTHENATY ».

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à la majorité, de nommer cet espace de loisirs « Espace Louis DARTHENAY » en hommage à Louis DARTHENAY, ancien Maire de TRIBEHOU.

III) SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'un courrier émanant de Monsieur le Président du Syndicat d'Electrification de SAINT-LO Nord-Ouest.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par un vote à main levée et à la majorité, d'appuyer la demande du Syndicat pour le maintien de celui-ci.

IV) QUESTIONS DIVERSES.

Aucune question n'est posée.

La séance est levée vers 22 H 00